

LA GAZETTE D'ADELIA

LES ESPACES DE VIE SOCIALE



DANS CE NUMÉRO

Le contexte de l'essor

La définition de l'E.V.S

L'obtention de l'agrément
"Espace de vie sociale"

Comprendre leur succès

Depuis quelques années, les espaces de vie sociale connaissent un important succès dans les territoires. Au-delà même de leur croissance, c'est leur succès grandissant qui attire le regard des consultants que nous sommes. Mais un espace de vie sociale, c'est quoi au juste ? Quelles différences y'a-t-il avec un centre social ? Quelles sont les externalités positives attendues d'un tel lieu ? Et enfin, comment expliquer leur succès ? Éléments de réponse.

Le contexte de l'essor

Les espaces de vie sociale ont vocation à renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage en développant à partir d'initiatives locales des services et des activités à finalités sociales et éducatives. Les espaces de vie sociale concourent à la politique d'animation de la vie sociale, un des axes constants de la politique des Caisses d'allocations familiales conduite sur l'ensemble du territoire français. Leur action se fonde sur une démarche globale et sur une dynamique de mobilisation des habitants pour répondre aux besoins des familles et améliorer leur cadre de vie.

L'animation de la vie sociale repose sur une dynamique de mobilisation des habitants et sur des interventions sociales. La caractéristique de cette dynamique est de permettre aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions, par une démarche globale adaptée aux problématiques sociales collectives de notre territoire.

Depuis quelques années et l'instauration des démarches C.T.G (Convention territoriale globale) par les Caf départementales, l'animation de la vie sociale est devenue une thématique à part entière de travail entre les collectivités et la Caf. Plusieurs structures, organisations, associations d'idées, peuvent concourir à l'animation de la vie sociale. On retrouve ainsi les associations locales, les initiatives au cœur de nos villes et villages qui participent à cette animation de la vie sociale. Mais plus concrètement, la Caf propose aux structures qui réunissent les acteurs locaux de l'animation de la vie sociale un agrément permettant de financer leurs actions. 2 types de structures peuvent alors émerger : les centres sociaux et les espaces de vie sociale.



Qu'est-ce qu'un espace de vie sociale ?

Concrètement, l'espace de vie sociale est une structure de proximité qui touche tous les publics, a minima, les familles, les enfants et les jeunes. Il développe prioritairement des actions collectives permettant :

- Le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage
- La coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers

En 1998 la Caisse nationale des allocations familiales a impulsé le développement des espaces de vie sociale, appelés initialement « petites structures de proximité ». Après une étude approfondie des besoins et une phase d'expérimentation, la Cnaf a décidé de soutenir ces structures sociales de proximité avec un financement national, la prestation de services « animation locale ».

Mais alors, quelles différences existent-ils entre les centres sociaux et les espaces de vie sociale ? Ces deux types de structures ont pourtant 3 finalités concomitantes :

1. L'inclusion sociale et la socialisation des personnes
2. Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire
3. La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité

Le centre social est animé par une équipe de professionnels et de bénévoles, il développe un projet d'animation globale, qui intègre :

- Une fonction d'accueil et d'écoute des usagers-habitants
- Des actions d'intervention sociale, avec une attention particulière aux publics fragilisés
- Une participation effective des habitants
- Une concertation et une coordination avec les professionnels et les acteurs du territoire



L'obtention de l'agrément "Espace de vie sociale"

Pour être reconnu "espace de vie sociale", un espace doit tout d'abord demander un agrément auprès de la Caf de son département. Tout gestionnaire d'un espace de ce type, quels qu'il soit peut en faire la demande peu importe, leur statut et leur mode de gestion (forme associative, gestion publique directe - conseil municipal, régie municipale, C.C.A.S, entreprise publique locale) et peu importe leur mode de désignation (délégation de service public, appel d'offre ...).

Le centre social peut aussi développer un projet "famille", afin de répondre aux problématiques familiales, en favorisant l'épanouissement des parents et des enfants, le renforcement de la cohésion intra-familiale et les solidarités inter-familiales.

L'espace de vie sociale quant à lui, contribue à la politique d'animation de la vie sociale au même titre qu'un centre social. Son action est adaptée aux moyens humains et financiers dont il dispose. Il est géré exclusivement par une association locale qui veille à l'implication et à la participation des usagers.

L'implantation d'un centre social semble solidement plus importante et professionnalisante. En effet, 78% des centres sociaux sont situés en milieu urbain. Le budget global des centres sociaux est chaque année de 1,4 milliards d'euros de la part de la Caf, contre seulement 131 millions d'euros pour les E.V.S. Les centres sociaux drainent 57 000 salariés, contre seulement 7940 pour les espaces de vie sociale. Ainsi, 2310 centres sociaux se répartissent un peu partout sur le territoire, pour 1,8 million de personnes accueillies. Les espaces de vie sociale drainent plus de personnes au regard du nombre de structures, mais sur des territoires plus élargis. La taille et la localisation des espaces de vie sociale se distinguent donc des structures étiquetées "centres sociaux", plus urbains et plus importants en termes d'activités proposées.

Comment obtenir un agrément de la part de la Caf et donc les financements qui s'en suivent ? La Caf réclame au gestionnaire un projet social. Ce dernier doit respecter plusieurs aspects. Le projet social d'un espace de vie sociale doit être centré sur le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage ainsi que sur la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Le projet social doit respecter plusieurs règles. Tout d'abord, ce dernier doit comprendre un diagnostic social avec la mise en évidence des besoins voire des problématiques sociales. Dans le projet social, doivent être référencés explicitement, les finalités de l'animation de la vie sociale, l'inclusion et la socialisation des personnes, le développement des liens sociaux et de la cohésion sociale sur le territoire, ainsi que la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté des habitants-usagers. Le projet doit également mettre en évidence les domaines d'action et les objectifs généraux poursuivis au travers des activités. Ce dernier doit également présenter la nature des services, des activités éducatives, sociales, culturelles voire sportives. Comme tout projet social, ce dernier doit préciser les principaux résultats attendus et indiquer les modalités de la participation des usagers et des bénévoles dans l'élaboration du projet social, la

gouvernance de la structure et l'évaluation des projets. Enfin, le projet social doit être accompagné d'un budget prévisionnel.

Afin d'accompagner les structures dans leurs projets de développement, les Caf apportent des compétences en ingénierie sociale et engagent des moyens financiers importants. Pour aider les porteurs de projets - gestionnaires de structures, la Caf peut apporter son expertise pour le pilotage et la mise en œuvre du projet social, en particulier :

- Pour établir le diagnostic social
- Pour concevoir certains projets spécifiques
- Pour favoriser la réflexion et le travail inter-partenarial opérationnel
- Pour faciliter les procédures de travail avec les partenaires
- Pour accompagner les structures dans certaines situations difficiles.

Comprendre le succès des E.V.S

Présentes dans tous les bassins de vie, les structures d'animation de la vie sociale sont également des acteurs économiques importants à l'échelle locale, et participent à la dynamique d'emplois des territoires. La Caf a récemment commandé une étude en 2020 sur la préservation du lien social pendant la crise sanitaire. Les résultats de cet Observatoire National en 2020 mettent en évidence l'existence de 1400 E.V.S partout sur le territoire Français. Au total, 1 million de Français environ ont été touchés de près ou de loin par un E.V.S durant la crise sanitaire. Le rôle social d'un E.V.S est donc déterminant.

Mais la véritable différence avec un centre social relève de l'implantation locale. En effet, 59% des E.V.S sont situés en milieu rural, contre seulement 41% dans les villes. Dans les villes et villages reculés, partout en France, leur rôle est déterminant. Partout où Adelia passe, les espaces de vie sociale ont un franc succès que la crise sanitaire récente n'a fait qu'accroître, le besoin appelant le besoin.

Très souvent, les espaces de vie sociale centralisent les dynamiques et actions locales existantes. La communication autour des initiatives proposées est donc de meilleure qualité, ce qui accroît de fait, la fréquentation des habitants. La structure en elle-même peut également jouir d'un grand succès dès son ouverture. La communication autour de l'ouverture fait parfois beaucoup dans la réussite. Mais pour perdurer en milieu rural, leur succès à la suite de l'ouverture peut aussi s'expliquer par la création d'activités socialisatrices parfois inédites. Cela ne signifie pas que les activités socialisatrices n'existaient pas avant. Mais la création de l'espace fait effet boule de neige en permettant à certaines initiatives de se créer naturellement. L'espace agit ainsi comme un incubateur d'idées et de projets qui auront une certaine portée et un certain écho auprès du public.

